

CENTRE

Axe 3 : Ressources humaines et conseil aux agents

Secondes parties de carrière : Anticiper et accompagner le maintien dans l'emploi - Formation action

Contexte

Inaptitude, handicap, maintien dans l'emploi sont autant de situations que les établissements de santé sont amenés à prendre en compte dans la gestion des secondes parties de carrière des agents. Afin de répondre à la diversité de ces problématiques, l'ANFH propose aux établissements un dispositif d'accompagnement qui vise à définir et mettre en œuvre une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière. Modulable et personnalisable, il s'articule en trois temps.

Objectifs

En fonction des résultats de la phase de diagnostic, chaque établissement ou groupe d'établissements définira le programme personnalisé de ce module : gestion statutaire, reclassement, dispositifs de formation, CEP et mobilité professionnelle, etc.

Renseignements complémentaires

Co-financement ANFH/Ets

Programme

- Les enjeux, la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière
- L'accompagnement des professionnels dans leur évolution professionnelle L'identification et la valorisation des potentiels de chaque agent
- La mise en œuvre des modalités d'accompagnement de mobilité des professionnels et identification des enjeux du CEP
- Les facteurs de réussite de mobilité professionnelle dans le cadre des secondes parties de carrières
- Les modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de gestion des situations d'inaptitudes
- Le fonctionnement du dispositif de reclassement et les différentes situations possibles
- L'importance d'un accompagnement (encadrement, cellule RH) et d'un management bienveillant

Exercice
2025

Code de formation
A501

Nature
AFR

Organisé par
FORMAVENIR

Durée
42 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences